

Aménagement du territoire et
aménagement urbain à l'heure de la
pandémie :

vers un scénario d'évolution compatible
avec les exigences écologiques, sociales et
économiques ?

La crise sanitaire peut contribuer à évoluer du modèle dominant (concurrence, concentration, spécialisation - ou délaissement - des territoires) vers un aménagement du territoire plus équilibré, cohérent avec un aménagement urbain lui-même plus vertueux.

I- Aménagement du territoire : la pandémie sonne-t-elle le glas de la métropolisation ?

A. La métropolisation, modèle dominant

Le couple *concentration* – *connexion*, au fondement de la mondialisation et du modèle métropolitain, consacré par les politiques publiques.

Les métropoles bénéficient des économies d'échelle et des effets d'agglomération, limités par les seuls effets de congestion et les coûts de régulation.

Les villes moyennes et les zones rurales : des territoires « servants ».

B. L'impact de la crise sanitaire sur la hiérarchie des avantages comparatifs :

La crise peut-elle contribuer à une évolution de la hiérarchie des avantages comparatifs ?

Les métropoles : accroissement de la vulnérabilité et augmentation consécutive des coûts de congestion et de régulation. Des univers aux multiples aménités...moins désirables. Une proximité moins indispensable.

Les territoires périphériques : faire de sa faiblesse une force ?

La possible remise en cause d'un modèle déjà contesté.

II Les scénarios alternatifs et le rôle de l'aménagement urbain

A. Le scénario du desserrement :

Un modèle métropolitain en version « diluée », les métropoles restant les pôles de création de valeur, à diffusion plus large
Une application géographiquement limitée, une incompatibilité avec le ZAN et le ZEN, un transfert de valeur incertain.

B. L'hypothèse d'un développement plus endogène :

Un modèle alternatif de développement pour les territoires périphériques ?

« Fabriquer localement pour pas beaucoup plus cher » : une moindre dépendance aux économies d'échelle

Des services publics de transport adaptés aux faibles densités

Des coopérations locales à développer : des effets d'agglomération en zone « périphérique » ?

Une contribution à un système de santé plus résilient

...tout en évitant le « piège localiste ».

C. Le rôle de l'aménagement urbain :

(Re)constituer des pôles locaux attractifs et économiquement viables par la (re)création d'une qualité de vie collective

Privilégier rénovation immobilière et réaménagement de centralités petites et moyennes riches en services publics et privés.

Si la crise sanitaire accroît les coûts et réduit les avantages du processus de concentration métropolitaine, une « réponse » sous la forme d'un simple desserrement géographique ne ferait qu'accentuer les processus d'artificialisation des sols et d'émission des gaz à effet de serre.

Seule une politique volontariste d'aménagement du territoire et d'aménagement urbain, exploitant et accompagnant les potentialités d'un développement plus endogène des territoires dits « périphériques », sera susceptible de favoriser une organisation spatiale compatible avec la transition écologique.